



## INTENSES BOMBARDEMENTS DANS LE SUD DE LA BANDE DE GHAZA « CE QUE J'AI VU DÉPASSE TOUT CE QU'ON PEUT IMAGINER », AFFIRME LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'UNRWA

● Après des semaines de combat contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste a intensifié hier, mardi 5 décembre, son déploiement dans le sud du territoire, faisant craindre un « scénario encore plus infernal » pour les civils, selon les Nations unies.

P. 7

# ENTRE NOUS

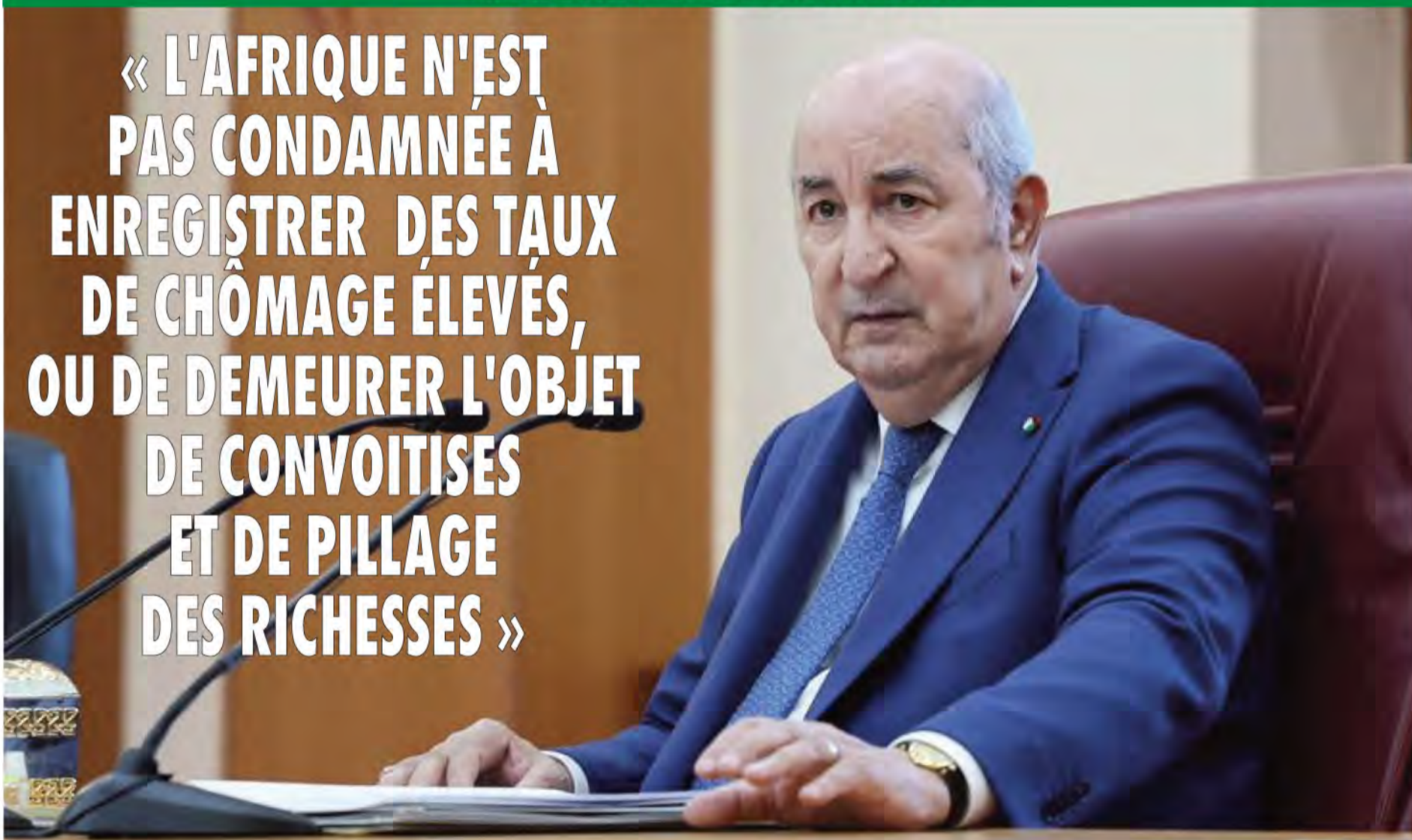
Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 22 Joumada al-oula 1445- 6 Décembre 2023 - N° 669 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HIER LORS DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUPS

« L'AFRIQUE N'EST PAS CONDAMNÉE À ENREGISTRER DES TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉS, OU DE DEMEURER L'OBJET DE CONVOITISES ET DE PILLAGE DES RICHESSES »



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier mardi, une allocution, lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, à l'occasion de l'ouverture, à Alger, de la 2ème édition de la Conférence africaine des startups (African Startup Conference).

P. 3

### MÉDIAS

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇOIT LE DIRECTEUR EXÉCUTIF D'ARABSAT

● Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, mardi, le Directeur exécutif d'ARABSAT, Al-Hamedi Bin Manahi Bin Fahad Al-Anezi et la délégation l'accompagnant, précise un communiqué du ministère.

P. 3

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE LES DÉPUTÉS ADOPTENT À LA MAJORITÉ LE PLF 2024

● L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté mardi, à la majorité, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 (PLF2024), qui propose des dépenses dépassant les 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% sont allouées à l'investissement public.

P. 2

## EMANANT DE GRANDES ENTREPRISES ET MULTINATIONALES 124 DEMANDES ÉTRANGÈRES D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE EXAMINÉES PAR L'AAPI

● L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a évalué 124 demandes étrangères d'investissement en Algérie, considérées comme "prêtes à être mises en œuvre". Ces demandes proviennent de grandes entreprises et multinationales, selon les déclarations d'Omar Rekkache, Directeur général de l'AAPI, hier, mardi, à Alger.

P. 10

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

# LES DÉPUTÉS ADOPTENT À LA MAJORITÉ LE PLF 2024

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté mardi, à la majorité, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 (PLF2024), qui propose des dépenses dépassant les 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% sont allouées à l'investissement public.

Par Abdellali Kendoussi

Le vote s'est déroulé lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et des membres du gouvernement. Ce nouveau projet de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026) et prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, dont 3.512,3 milliards de DA provenant de la fiscalité pétrolière. Pour l'année 2024, les dépenses sont estimées à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement. Le budget de l'État pour 2024 est réparti selon la nature des dépenses, avec notamment 5.155,67 milliards de DA pour les dépenses liées au personnel, 632,87 milliards de DA pour les dépenses de gestion des services, et des dépenses d'investissement évaluées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisations d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement. Concernant le nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour 2024 pour les nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisations d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement. Par ailleurs, les affectations prévues pour la réévaluation des opérations en cours de réalisa-



tion en 2024 atteignent 489,25 milliards de DA d'autorisations d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement. Le PLF 2024 table sur une croissance économique de 4,2%, basée sur un prix référentiel du baril de pétrole de 60 dollars pour la période 2024-2026, avec une estimation de 70 dollars pour le prix du baril de pétrole brut. Les exportations de biens

devraient atteindre 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations augmenteraient de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023, atteignant 43,5 milliards USD. La balance commerciale enregistrerait un excédent entre 2024 et 2026, atteignant 6,3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD en 2025 et 2026. Le projet de loi prévoit plusieurs

mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, à soutenir l'investissement, ainsi qu'à faciliter et numériser les procédures fiscales, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

A.K

### ALGÉRIE-TURQUIE

## DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES EXPLORENT LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT COMMUN

Des entrepreneurs algériens et turcs ont examiné, lors d'une réunion à Alger hier, mardi, les possibilités d'investissement mutuel dans divers secteurs afin de renforcer le partenariat et la coopération entre les deux nations. Organisée par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), en collaboration avec le Conseil des exportateurs turcs et l'Association Uludag des exportateurs turcs, la rencontre était axée sur le thème "Algérie-Turquie : négociations commerciales bilatérales". Mohamed Amine Boutalbi, président du CAAID, a souligné que l'objectif de cette réunion était de "promouvoir les relations économiques bilatérales en mettant en lumière les opportunités commerciales et partenariales disponibles des deux côtés" tout en "promouvant les produits

des deux pays et en examinant leurs potentiels d'investissement". Pour M. Boutalbi, l'accent était mis sur l'exploitation de l'amélioration du climat d'investissement en Algérie, grâce à la nouvelle loi sur l'investissement, la création d'opportunités de partenariat dans le secteur privé, l'adoption du principe gagnant-gagnant et le renforcement de la transition technologique. L'objectif était de conclure des partenariats entre les deux parties, avec la participation d'environ 40 opérateurs turcs représentant divers secteurs lors de cette réunion. Parmi les secteurs clés, le président du CAAID a mentionné l'industrie, les machines, les produits du bois et le textile. De son côté, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Mujahid Kucuk Yilmaz, a souligné que cette réunion

"contribuera à améliorer les relations algéro-turques", faisant référence à la récente visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan, en Algérie, qui a abouti à la signature de plusieurs accords. Il a appelé les exportateurs turcs à "veiller au rapport qualité-prix pour atteindre dans les plus brefs délais l'objectif de 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux entre les deux pays". Par ailleurs, Ertugrul Tuna arinci, membre du conseil d'administration de l'union des constructeurs automobiles de la région turque d'Uludag, a salué le rôle crucial de l'Algérie pour les opérateurs turcs, soulignant "la nécessité de renforcer et de développer les relations commerciales bilatérales en exploitant les opportunités disponibles dans les deux pays".

A.K

### GESTION DURABLE DES DÉCHETS

## LES STARTUPS PEUVENT JOUER UN RÔLE DÉTERMINANT ET EFFICACE

Les startups se positionnent comme des partenaires cruciaux pour une gestion durable des déchets, selon les propos de Karim Ouamane, directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), lors d'un entretien à Alger. Selon M. Ouamane, les startups peuvent jouer un rôle déterminant et efficace en proposant des solutions innovantes face aux défis croissants de la gestion des déchets. Le directeur de l'AND souligne la contribution significative des startups en fournissant des alternatives innovantes pour répondre aux problématiques quotidiennes liées à la gestion des déchets. Il estime que ces jeunes entreprises peuvent jouer un rôle clé dans le développement de nou-

velles technologies et solutions novatrices visant à réduire la quantité de déchets produits. Cela inclut la promotion d'alternatives durables aux produits jetables, le développement d'emballages biodégradables et la promotion de la consommation responsable. M. Ouamane souligne également que la hiérarchie des déchets offre de nombreuses opportunités d'intervention pour les startups. Celles-ci peuvent contribuer à la réutilisation des déchets en proposant des services de collecte et d'entretien, ainsi que des plateformes en ligne facilitant l'échange et la vente de produits d'occasion. De plus, elles peuvent développer des technologies de recyclage avancées pour valoriser les déchets et les trans-

former en nouvelles matières premières. La responsabilité élargie des producteurs (REP) constitue également un domaine d'action pour les startups, en offrant des solutions de collecte, de tri et de traitement des déchets pour les producteurs, mettant l'accent sur l'économie circulaire et la valorisation des matériaux. Concernant la coopération internationale, M. Ouamane voit cela comme une opportunité pour les startups. Elles peuvent participer à des projets de recherche et développement conjoints, collaborer avec des partenaires internationaux pour échanger des connaissances et des bonnes pratiques, et accéder à de nouveaux marchés et opportunités commerciales. Enfin, le direc-

teur de l'AND souligne que les startups peuvent intervenir dans la sensibilisation et l'éducation en développant des applications mobiles, des jeux éducatifs et des plateformes en ligne pour informer les citoyens sur l'importance de la gestion des déchets et les former aux bonnes pratiques. En conclusion, M. Ouamane souligne l'importance des startups dans la gestion contemporaine des déchets, saluant leur capacité à innover, proposer des solutions créatives et relever les défis de manière agile, contribuant ainsi de manière significative à une approche globale et durable de la gestion des déchets à l'échelle mondiale.

A.K

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

Edité par  
EURL Rocher du Faucon  
au capital de 100.000 DA  
Directeur de Publication  
Nasser  
Mouzaoui

Siège social  
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,  
Place du 1<sup>er</sup> Mai - Alger.  
Tél : 0557 47 75 21  
0771 72 76 32  
0666 85 58 70  
E-mail : rocherdufaucon@gmail.com

Pour votre publicité s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité.  
Agence ANEP, 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression d'Alger  
Sia (centre)  
DISTRIBUTION  
Eurl Rocher du Faucon

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HIER LORS DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUPS

## « L'AFRIQUE N'EST PAS CONDAMNÉE À ENREGISTRER DES TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉS, OU DE DEMEURER L'OBJET DE CONVOITISES ET DE PILLAGE DES RICHESSES »

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, une allocution, lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, à l'occasion de l'ouverture, à Alger, de la 2<sup>ème</sup> édition de la Conférence africaine des startups (African Startup Conference), dont voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Excellences, Mesdames et Messieurs, membres des délégations participantes, Honorable assistance,

J'aimerais à l'entame de mon allocution souhaiter la bienvenue aux invités de l'Algérie et à tous les participants à cette importante Conférence, à laquelle je souhaite succès et réussite dans le renforcement de l'action africaine commune pour relever les défis de la transition numérique et les enjeux liés à l'économie de la connaissance, partant de notre conviction profonde qu'elle représente le moyen idoine pour construire un avenir prometteur et prospère en faveur des peuples de notre continent africain.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'Algérie a connu, en concrétisation de notre forte volonté politique, un effort intensifié et croissant dans le domaine de l'innovation et de la relance de startups qui représentent un enjeu inscrit parmi nos priorités nationales visant l'accélération du rythme de développement économique, à travers la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour organiser ce secteur prometteur et accompagner les porteurs de projets dans les différentes étapes.

Dans cette optique, un travail a été lancé pour valoriser la formation dans de nombreuses spécialités liées à l'activité des startups, y compris la création d'écoles spécialisées, tout en jetant des passerelles entre les établissements de formation et de recherche d'une part, et le monde de l'entrepreneuriat d'autre part.

Les efforts ont été également doublés en vue d'accompagner et les projets innovants, par la création de pôles technologiques, le lancement de la plateforme dédiée à la recherche, au développement et à l'innovation ouverte, l'affectation d'espaces, notamment au sein des universités, pour la domiciliation des startups, outre la création de mécanismes spéciaux de financement et les nombreuses facilitations accordées pour encourager ce type d'initiatives précieuses.

Cette approche a permis, en un court laps de temps, la création d'un écosystème national stimulant l'initiative et l'innovation, ayant abouti à la réalisation d'acquis qualitatifs en termes de taux de création de star-



tups et permis à l'Algérie d'occuper une place de leader au niveau continental.

Cette dynamique qualitative connaîtra certainement un rythme accéléré durant la prochaine période, avec l'entrée en vigueur progressive des profondes et larges réformes économiques que nous avons lancées pour améliorer le climat d'investissement et des affaires.

Mesdames, Messieurs,

Nous nous félicitons, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> session de cette Conférence continentale, des résultats positifs importants ayant couronné sa 1<sup>ère</sup> session tenue à Alger, notamment pour ce qui est de la mise en place de la feuille de route continentale des startups et l'adoption de la Déclaration d'Alger pour le développement des startups en Afrique, des décisions appuyées par la 42<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'Union africaine.

Cela s'inscrit dans le cadre des démarches de l'Union africaine pour la concrétisation de son Agenda 2063 en vue d'édifier une Afrique intégrée et prospère qui compte sur ses propres forces, notamment jeunes, afin d'amorcer une dynamique globale qui repose sur une économie développée, et œuvre à changer la vision des partenaires vis-à-vis de l'Afrique, de source de richesses pillées, en un partenaire soucieux de ses intérêts dans le cadre de l'équilibre des intérêts dans les relations économiques internationales, dans un ordre mondial équitable et juste.

Mesdames, Messieurs,

L'Afrique n'est pas condamnée à enregistrer des taux de chômage éle-

vés, ou de demeurer l'objet de convoitises et de pillage des richesses, au moment où elle compte le taux le plus élevé de jeunes au niveau mondial. Le temps est venu pour reconnaître l'ampleur du défi, de rattraper le retard et d'œuvrer à la valorisation des capacités et du savoir-faire dans la création des entreprises et l'encouragement de la créativité et de l'innovation, en vue d'augmenter la productivité et la croissance économique à même de renforcer l'indépendance de la décision politique et économique.

Dans cette optique, l'adoption de l'entrepreneuriat reposant sur l'innovation apparaît comme un des principaux mécanismes de lutte contre la problématique du chômage, d'où la nécessité pour les gouvernements africains d'accorder l'intérêt total aux startups qui ont prouvé leur capacité à hisser de nombreuses économies en Europe et en Asie à de hauts niveaux de performance économique, de création de richesses et de réunion des bases du développement durable.

Ces startups sont certainement en mesure de relever les défis de développement en Afrique, dans un environnement concurrentiel les habilitant à ouvrir la voie aux initiatives et au renforcement de la coopération continentale dans le domaine de l'économie de la connaissance et l'amélioration du climat d'affaires et de l'innovation.

Mesdames, Messieurs,

Je saisis l'occasion de votre rencontre, vous Africains, hommes d'affaires et porteurs de projets, pour vous appeler à coordonner vos ef-

forts en vue d'intégrer les concepts de startups, de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les systèmes économiques de nos pays, à travers l'exploitation optimale des atouts et des capacités de la jeunesse africaine qui a atteint de hauts niveaux de maîtrise du flux d'informations et de connaissances qu'offrent les nouvelles technologies.

Dans le cadre du renforcement de l'action africaine commune, j'aimerais souligner l'importance de l'initiative portant sur la création d'un atelier ouvert au dialogue et à la concertation. Un espace au sein duquel vous mettez en place les politiques et les méthodes de travail visant à valoriser les capacités d'innovation de la jeunesse africaine, d'attirer la ressource humaine hautement qualifiée de l'étranger par son intégration dans les projets de développement dans les pays africains, tout en préservant le statut professionnel et scientifique des compétences de la diaspora de retour dans leurs pays pour contribuer aux efforts de développement local.

Mesdames, Messieurs,

Nous affirmons, à partir de cette tribune, l'engagement de l'Algérie à mettre son expérience en matière de startups à la disposition des frères africains à travers des espaces d'échange d'expertises, à l'image de cette Conférence importante des startups... Car, dans ce pays pionnier dans la défense des intérêts de l'Afrique, nous sommes fiers du legs militant africain, et croyons à l'impératif affranchissement de notre continent de la doctrine colonialiste qui se nourrit de la rente d'une influence révolue.

En Algérie, pays fidèle à son appartenance africaine, nous sommes attachés à cette appartenance et à notre glorieux parcours militant commun, qui nous impose une vision africaine nouvelle et renouvelée, consciente des intérêts continentaux communs, afin de hisser notre continent à la place qui lui sied, dans le contexte des équilibres régionaux et internationaux actuels et futurs, et dans un monde connaissant des développements et des mutations éfrénées et extrêmement complexes.

Je souhaite aux travaux de votre 2<sup>e</sup> Conférence la réalisation des résultats escomptés, et annonce l'ouverture officielle de ses travaux.

Que la paix et les Bénédiction de Dieu soient sur vous".

APS

## MÉDIAS

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇOIT LE DIRECTEUR EXÉCUTIF D'ARABSAT

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, mardi, le Directeur exécutif d'ARABSAT, Al-Hamedi Bin Manahi Bin Fahad Al-Anezi et la délégation l'accompagnant, précise un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Laagab a mis en avant "la politique de l'Etat et la stratégie du ministère visant à diversifier les partenariats médiatiques entre les différentes institutions de diffusion et rechercher, impérativement, de plus larges moyens pour renforcer la présence de l'Algérie sur le système mondial de diffusion".

L'occasion était, également, pour le ministre d'exprimer "la volonté de l'Algérie de développer les relations avec ARABSAT, notamment en ce qui concerne le volet formation, ce qui est prévu par la nouvelle loi sur l'information pour garantir une formation de qualité au profit des journalistes et des professionnels et être au diapason des développements technologiques et techniques mo-

dernes dans le secteur de l'information et de la communication".

M. Laagab a passé en revue les "nouveaux acquis de la loi sur l'audiovisuel pour les chaînes de télévision, ouvrant grand la voie à la création d'autres chaînes de télévision dans l'avenir", rappelant que l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA) était le "seul habilité à conclure des partenariats et des accords et à suivre les aspects techniques avec ARABSAT ou autres".

Pour sa part, le Directeur général d'ARABSAT a présenté "un exposé détaillé sur les atouts de son institution et les services qu'elle offre à tous ses opérateurs, dont l'Algérie, placée en tête de ses stratégies". Dans ce contexte, M. Al-Anezi a dit accueillir "favorablement, toutes les idées susceptibles de développer et de renforcer les relations avec l'Algérie", exprimant son admiration pour la "diversité culturelle et touristique de l'Al-

gérie et les possibilités immenses dont elle dispose dans divers domaines", d'où la nécessité, selon lui, "de les mettre à valeur et de donner à l'Algérie la place qui lui sied dans le système de diffusion en transmettant son image dans le monde entier, d'autant qu'ARABSAT dispose de 10 satellites et garantit une couverture complète en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie".

Les deux parties ont convenu de la "nécessité de promouvoir les relations de coopération entre l'Algérie et ARABSAT à des horizons plus larges et de les concrétiser sur le terrain", tout en "fournissant un service médiatique de qualité et un contenu médiatique pertinent".

L'audience s'est déroulée au siège du ministère de la Communication en présence de "représentants de TDA, de cadres du ministère et des deux Directeurs généraux de la Radio et de la Télévision nationales".

R.A

## INVESTISSEMENT AGRICOLE DANS LE SUD

# CHERFA ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN COULOIR VERT POUR LES INVESTISSEURS INTÉRESSÉS

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé la mise en place d'un couloir vert au sein de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) pour les investisseurs intéressés par le secteur agricole dans les wilayas du Sud.

Par Wahiba Blidi

Cette initiative vise à offrir des facilitations pour l'obtention de terres, d'autorisations de forage de puits et de raccordement au réseau électrique, particulièrement pour les filières stratégiques. Le ministre a souligné l'importance de cette démarche lors d'une rencontre nationale sur l'investissement agricole dans le Sud, tenue à Adrar, en présence de membres du gouvernement, de walis des wilayas du sud, d'organisations patronales et d'associations professionnelles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour garantir la sécurité alimentaire du pays, avec la création de mégapoles intégrées dans les wilayas du Sud. Lors de la réunion, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné les efforts déployés pour électrifier les exploitations agricoles et assurer l'approvisionnement en urée et en engrais azotiques via le groupe Sonatrach. Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a également évoqué les mesures mises en place pour faciliter l'obtention des autorisations de forage. La rencontre a permis de présenter la stratégie du secteur de l'Agriculture pour déve-



lopper la production agricole dans les wilayas du Sud, mettant en avant la création d'un troisième portefeuille foncier pour l'investissement agricole avec 228 bénéficiaires, dont 95 ont accepté les terres qui leur ont été attribuées. Dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole, une convention-cadre a été signée entre le ministère de l'Agriculture et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF).

Lazhar Latreche, président de l'ABEF, a qualifié cette convention d'étape importante pour encourager l'investissement agricole dans les wilayas du Sud. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 363 projets d'investissement dans divers domaines agricoles, représentant un montant total d'investissement de 99 milliards de DA, avec la création prévue de 5.700 emplois. La délégation ministérielle a conclu la rencontre en

posant la première pierre du projet de raccordement des forages agricoles de la société algéro-turque "Dunaysir" au réseau électrique dans le périmètre agricole "Antilia 01" dans la commune de Tamekten (wilaya d'Adrar). Youcef Cherfa a exprimé son soutien à ce type de projets qui impliquent les petits investisseurs à travers l'approvisionnement en matières premières et l'accompagnement.

W.B

## APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

# ZITOUNI EXHORTE À RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DES MINOTERIES À L'APPROCHE DU MOIS DE RAMADHAN

Lundi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a plaidé en faveur du renforcement des capacités de production des minoteries afin d'assurer la disponibilité de la semoule subventionnée et des pâtes alimentaires à l'approche du mois de Ramadhan. En présidant la Rencontre nationale des responsables des minoteries publiques et privées au Palais des expositions d'Alger, le ministre a souligné que cette concertation avec les partenaires et les professionnels du secteur avait pour objectif "d'assurer la stabilité de l'approvisionnement du marché national en semoule subvention-

née et en pâtes, pour couvrir les besoins nationaux, notamment à l'approche du mois de Ramadhan", selon un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit également dans le cadre de l'approche participative et consultative du ministère avec les différentes filières professionnelles pour identifier les difficultés auxquelles les professionnels sont confrontés. Suite à l'écoute des préoccupations et des propositions des responsables des minoteries, M. Zitouni a insisté sur "la nécessité de coordonner les efforts en vue de garantir la disponibilité de la semoule subventionnée et des pâtes alimentaires et de s'adapter à l'aug-

mentation de la consommation, notamment à l'approche du mois de Ramadhan", précise le communiqué. La réunion a été marquée par la présence du directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), Nasreddine Messaoudi, du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, de cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture, ainsi que de professionnels et d'acteurs concernés, conclut la même source.

W.B

EMANANT DE GRANDES ENTREPRISES ET MULTINATIONALES

## 124 DEMANDES ÉTRANGÈRES D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE EXAMINÉES PAR L'AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a évalué 124 demandes étrangères d'investissement en Algérie, considérées comme "prêtes à être mises en œuvre". Ces demandes proviennent de grandes entreprises et multinationales, selon les déclarations d'Omar Rekkache, Directeur général de l'AAPI, hier, mardi, à Alger. Lors d'un forum d'affaires algéro-suédois, le Directeur général de l'AAPI a expliqué que ces projets pourraient être officiellement enregistrés et mis en œuvre dès la publication des textes d'application de la loi sur le foncier économique. Il a souligné l'engagement de l'agence à fournir les conditions nécessaires, précisant qu'une plateforme numérique destinée à enregistrer les demandes de foncier économique sera lancée avant la fin du premier trimestre 2024. Par ailleurs, Omar Rekkache a informé que 90 autres projets étrangers, impliquant des Investissements directs étrangers (IDE) ou des partenariats avec des acteurs locaux, ont été enregistrés auprès de l'agence et sont actuellement en cours

de réalisation. Le Directeur général de l'AAPI a souligné que les partenaires suédois pourraient jouer un rôle important dans le développement du transfert de technologie, de l'économie de la connaissance et de l'innovation. Il a noté que la Suède possède une expérience significative en matière de développement durable, de protection de l'environnement et de numérisation. L'ambassadeur de Suède en Algérie, Bjorn Haggmark, présent à la réunion, a indiqué que les entreprises suédoises sont intéressées par plusieurs secteurs d'investissement en Algérie, notamment l'énergie, les transports, les télécommunications, la digitalisation et le secteur minier. Il a souligné les défis similaires auxquels les deux pays font face en matière de changement climatique et leur engagement commun à trouver des solutions durables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs opérateurs suédois ont participé à la rencontre, au cours de laquelle des rencontres B2B ont été organisées avec des partenaires nationaux.

W.B

## PROJETS INNOVANTS CINQ PROJETS LAURÉATS DU PROGRAMME DE SOUTIEN

Le Conseil du nouveau économique algérien (CREA), en partenariat avec l'association Djazpora, a dévoilé lundi cinq projets innovants sélectionnés pour bénéficier d'un programme de soutien en matière de structuration et de financement, selon un communiqué émis par l'organisation patronale. Parmi les 14 lauréats, chacun recevra un soutien financier de 8 000 euros. Ces projets ont été choisis parmi plus de 150 propositions soumises par des étudiants issus de 114 universités à travers le pays. Les projets distingués de la promotion 2023 comprennent l'innovation d'un kit PCR pour le diagnostic de la tuberculose humaine et bovine (projet porté par des étudiants de l'Université d'Oran), la conception de systèmes monobloc de traitement des eaux usées (projet de l'Ecole Polytechnique de Constantine), la production du principe actif Par-Alcetamol (projet de l'Université d'Oran), le processus de transformation de la laine en engrais (projet de l'Université d'El Bayadh), et un dispositif de détection de la contamination de l'eau (projet d'une étudiante de l'Université de Biskra). Le CREA avait convié des représentants de l'association Djazpora lors des journées de l'entrepreneuriat au cœur du nouveau économique algérien en novembre dernier. Ces représentants ont participé à une journée dédiée à la mise en relation entre les étudiants porteurs de projet et la communauté nationale établie à l'étranger. Le communiqué souligne que "les membres de l'association Djazpora ont confirmé par leur présence leur volonté de s'inscrire dans la dynamique du développement économique de notre pays". "Le Président du CREA, Kamel Moula, et le président de Djazpora, Faycal Kaddour, se félicitent de cette étroite collaboration qui permet d'ores et déjà aux jeunes porteurs de projet d'entrevoir de réelles perspectives d'avenir".

W.B

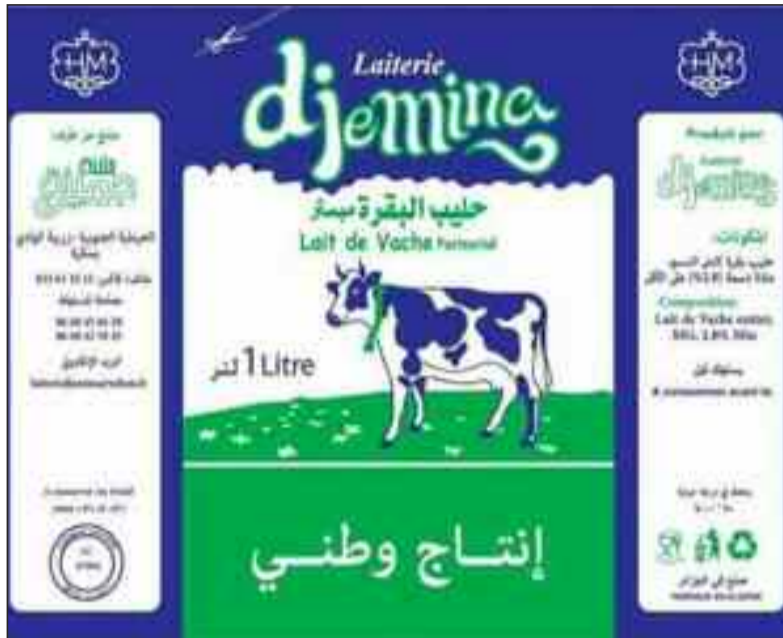
## BISKRA LANCEMENT D'UNE NOUVELLE LAITERIE

Récemment inaugurée dans la localité de Meziraâ, située à 60 kilomètres à l'est de la wilaya, une nouvelle laiterie a démarré sa production, selon la direction du commerce et de la promotion des exportations.

Par Kamélia.M

Propriété d'un investisseur privé, la laiterie en question se distingue par une capacité théorique de production dépassant les 16 000 litres par jour, comme l'a souligné Hama Azaz, responsable du service d'observation du marché et d'information économique au sein de cette direction.

Dans ses déclarations, le chef du service a mis en avant le fait que l'entrée en fonction de cette unité aura un impact significatif sur le marché local, générant une quantité quotidienne de lait dépassant les 11 000 litres. Cette nouvelle installation, baptisée "Djemina", est destinée à étendre



sa portée aux marchés des communes de Zeribet El Oued, El Faydh, Meziraâ et Khenguet Sidi Nadji. Cette extension vise à garan-

tir un approvisionnement adéquat en lait pour les résidents de ces zones, comme l'a souligné le responsable.

Il est important de souligner le rôle clé que jouera cette laiterie aux côtés des deux autres installations laitières situées dans les communes d'Ourlal et de Biskra. Cette collaboration contribuera de manière significative à augmenter la production quotidienne de lait dans la wilaya à une impressionnante quantité de 90 000 litres, conformément aux informations fournies par la même source. Il convient de noter que la wilaya de Biskra bénéficie déjà d'un approvisionnement quotidien en lait atteignant les 122 000 litres, parmi lesquels 31 000 proviennent spécifiquement de la laiterie de Batna, comme indiqué dans les données fournies. Ainsi, avec l'ajout de la laiterie "Djemina", la contribution globale à la production laitière de la région connaîtra une augmentation significative, renforçant ainsi la stabilité et la disponibilité du lait pour la population locale.

K.M

## SAÏDA INSTALLATION D'UNE COMMISSION DE SUIVI DES PROJETS

La commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement au niveau de la wilaya a été installée, a-t-on appris des services de la wilaya. La même source a indiqué que cette opération a été effectuée, après la promulgation de la loi 17/23 du 15 novembre 2023, fixant les conditions et la procédure d'octroi du foncier industriel, relevant des biens de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement.

Cette commission, installée jeudi dernier au siège de la wilaya, est constituée du wali, en sa qualité de président, du Président de l'Assemblée populaire de la wilaya (P/APW), du Président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) où est implanté l'investissement relevant de son territoire, du représentant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), des représentants des Directions du Cadastre et de la Conservation foncière, de l'Industrie, de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction, du Tourisme et de l'Artisanat, des Services agricoles et de l'Energie et les mines. Cette commission est chargée de suivre les projets d'investissement qui ont bénéficié d'une concession avant la publication de la loi



23/17 du 15 novembre 2023 et qui ont obtenu, par décision du wali, un contrat de concession ou une autorisation délivrée par le wali, en plus du suivi des projets dont la réalisation a atteint un taux d'avancement de 20 pc. Elle s'emploiera également à mettre en demeure, pour y remédier, à toute violation de la législation et de vérifier les engagements contenus dans le cahier des charges, accompagnés d'un acte de concession et d'assurer la diffusion des demandes présentées par les détenteurs de concession en cas de changement de nom du bénéficiaire selon qu'il soit une personne physique ou une personne morale. Cette commission a entamé sa mission par l'examen des différents dossiers d'investissement, notamment les projets déposés pour leur exploitation par une autorisation exceptionnelle, sachant qu'elle aura à trancher pour leur accorder une autorisation d'exploitation finale. Pour rappel, les autorités de wilaya ont insisté sur le suivi quotidien de l'ensemble des projets d'investissement et de leur régularisation dans un délai de 30 jours.

R.E

## GHARDAÏA OUVERTURE D'UN BUREAU DE WILAYA DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES MALADES ATTEINTS DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La Fédération algérienne des malades atteints de la sclérose en plaques a annoncé, lundi, l'ouverture et l'installation d'un bureau de wilaya à Ghardaïa. « L'ouverture d'un bureau de wilaya à Ghardaïa s'inscrit dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation visant à faire connaître cette maladie, la sclérose en plaques (SEP) méconnue, silencieuse et handicapante qui touche essentiellement la gent féminine », a affirmé le président de cet organisme, Dr Smaïl Kenzoua.

Cette pathologie, qui peut aboutir à des séquelles d'handicap fréquentes chez les jeunes patients particulièrement les filles, est confrontée à l'incompréhension, à l'indifférence et au manque d'informations sur la réalité de cette maladie ainsi que sur les possibilités de traitements palliatifs, a souligné Dr Kenzoua. Le président de la Fédération a mis en relief l'importance de la coordination des actions de la société civile et du ministère de la Santé pour le recensement et la création d'un registre national des cas atteints de cette

pathologie au niveau national. Et d'ajouter que la Fédération envisage l'ouverture d'autres bureaux dans plusieurs wilayas du pays pour un échange de données concernant cette maladie et une meilleure prise en charge et d'accès aux médicaments pour les patients au niveau national. Dr Kenzoua a relevé l'importance de diagnostiquer précocement cette pathologie avant de plaider pour une prise en charge des patients souffrant de la SEP notamment avec l'apparition de traitements qui aident à modifier l'évolution de la maladie et à diminuer la fréquence des poussées de la douleur. « Notre Fédération œuvre à faire connaître cette maladie de manière à mettre en contact direct médecins et patients en vue d'une meilleure connaissance de cette maladie silencieuse et les avancées thérapeutiques existantes », a conclu Dr Kenzoua.

Auparavant, Dr Yamina Bellargueb a été installée au poste de responsable du bureau de wilaya de Ghardaïa de cette fédération nationale, signale-t-on.

R.E

## MÉDÉA RELOGEMENT DE 11 FAMILLES

Onze familles qui occupaient illégalement un ancien siège de la garde communale situé à Berrouaghia, à l'est de Médéa, ont été relogées lundi dans des appartements neufs à la faveur d'une opération de résorption de l'habitat précaire menée par cette collectivité, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'ancien siège de la garde communale, occupé par ces familles pendant de nombreuses années, fera l'objet d'une récupération et d'une transformation majeure. Il sera réaménagé pour abriter une unité d'hémodialyse qui sera directement rattachée au secteur sanitaire de la daïra de Berrouaghia, comme l'a souligné l'annonce officielle.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions similaires entreprises pour réhabiliter des structures précédemment occupées par des habitants précaires. Un exemple récent de cette démarche a été observé à Ain-Larisse, dans la commune de Médéa. Là-bas, une ancienne installation de la garde communale, également investie par des familles, a été métamorphosée en polyclinique à la suite de l'évacuation et du relogement des ménages qui y résidaient, comme il a été rappelé.

Il est à noter qu'une attention particulière a été accordée à la résorption de l'habitat précaire tout au long de l'année en cours. Pas moins de 526 familles vivant dans des constructions anarchiques ont été relogées dans le cadre de plusieurs opérations menées à travers les communes de Médéa, Draâ-Smar et Ouzera. Ces initiatives visent non seulement à améliorer les conditions de vie des habitants, mais aussi à optimiser l'utilisation des structures existantes en les adaptant aux besoins de la communauté, notamment dans le domaine de la santé.

R.E

## ELEVAGE D'ESCARGOTS GÉANTS EN CÔTE-D'IVOIRE UN CRÉNEAU TRÈS PORTEUR

Les escargots géants, pouvant atteindre jusqu'à 500 grammes et mesurant dix centimètres de long, sont hautement prisés en Côte d'Ivoire. Malheureusement, ces créatures disparaissent de la forêt humide en raison de la déforestation et des pesticides. Cependant, une solution émerge avec l'élevage florissant de ces escargots dans des fermes.

Par Kamélia.M

Dans une exploitation à Azaguié, située à 40 kilomètres au nord d'Abidjan, un édifice abrite une dizaine de bacs construits en briques et en ciment, surmontés de portes grillagées. Le toit est en tôle, mais aucune paroi n'est présente, seulement des bâches en plastique noir amovibles. À l'intérieur de ces bacs, une strate de terre et une couche de feuilles accueillent des milliers d'escargots, incluant des juvéniles et des reproducteurs. Certains atteignent des tailles impressionnantes, loin des normes européennes. Ces gastéropodes, nécessitant un climat humide, sont soigneusement arrosés et nourris tous les deux jours.

La Côte d'Ivoire a perdu près de 90% de ses forêts au cours des dernières six décennies, principalement en raison de l'exploitation agricole, en particulier du cacao. Cette déforestation constante, accompagnée de l'utilisation de pesticides, menace la population d'escargots "sauvages", qui diminue chaque année. En réponse, des fermes d'élevage



émergent en grand nombre pour compenser cette perte, avec environ 1 500 de ces fermes dans tout le sud humide de la Côte d'Ivoire.

Cependant, les puristes préfèrent encore l'escargot "sauvage" capturé en forêt, arguant que sa chair est plus savoureuse. Bernus Bleu, fondateur de Côte d'Ivoire Expertise Escargots (CIEE), contredit cette affirmation. Sa devise, "Même escargot, même goût", soutient qu'il n'y a aucune différence entre les escargots sauvages et ceux issus de l'élevage. Selon Alexis Famy, coordinateur technique de CIEE, les

fermes recréent l'environnement naturel des escargots de la forêt humide, et ceux-ci se nourrissent exclusivement de feuilles, de fruits, de légumes, de maïs, de mil et de soja. L'élevage est entièrement biologique, sans utilisation de pesticides. Azaguié compte actuellement une trentaine de ces fermes. Jean-Norbert Akéssé, ancien commerçant en banlieue d'Abidjan, a ouvert la sienne en 2021 et ne regrette pas son choix, soulignant la rentabilité de cette activité. Après une formation, il a investi deux millions de francs CFA (3 000 euros) et gère maintenant une

ferme rapportant douze millions par an (18 300 euros), un revenu considérable en Côte d'Ivoire où le salaire minimum mensuel est de moins de 115 euros. La simplicité, la productivité et la rentabilité de l'élevage d'escargots ont incité des milliers d'Ivoiriens à se lancer dans cette filière après avoir suivi une formation. En cinq ans, la production est passée de 25 à 250 tonnes d'escargots par mois, selon le gouvernement.

CIEE, créée il y a six ans, possède actuellement 50 fermes, des unités de transformation, emploie 75 salariés, forme environ 200 personnes par mois et les aide à s'installer. La plupart créent leurs propres fermes d'élevage ou se regroupent dans des coopératives en contrat avec l'entreprise. Alors qu'il y a actuellement environ 25 000 acteurs dans cette filière, l'objectif est d'atteindre environ 100 000 producteurs dans les années à venir.

"Rien ne se jette dans l'escargot !", affirme Bernus Bleu. La chair, très appréciée des Ivoiriens et des pays voisins du Golfe de Guinée, est consommée avec une sauce pimenterée ou grillée en brochettes. La bave est utilisée pour fabriquer du savon, du gel douche ou de la pommade, tandis que la poudre de la coquille est employée dans la fabrication d'autres cosmétiques, de produits pharmaceutiques et dans l'alimentation animale. Au siège de CIEE à Azaguié, des femmes confectionnent du savon et du gel douche à partir de la bave d'escargot, soulignant ses bienfaits pour la peau.

K.M

## MONNAIE VIRTUELLE LE BITCOIN DÉPASSE LES 42.000 DOLLARS

Le bitcoin a dépassé les 42.000 dollars pour la première fois depuis avril 2022, soutenu par les anticipations de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et l'espoir qu'un premier ETF (fonds négocié en Bourse) exposé au bitcoin soit autorisé par les régulateurs américains.

Le bitcoin, la plus importante des crypto-monnaies, a atteint 42.162 dollars lundi, son plus haut niveau depuis avril 2022, démontrant que le moral des investisseurs cryptos s'est enfin amélioré. L'effondrement de FTX et d'autres entreprises du secteur crypto l'année dernière avait contribué à la baisse du prix des cryptomonnaies.

La devise gagnait 6,7% à 41.414 dollars à 15h44 GMT. Son rebond de 50% depuis la mi-octobre "semble marquer un changement décisif par rapport à la tendance baissière de 2022 et du début de 2023", estime Justin d'Anethan, responsable commercial pour l'Asie-Pacifique chez Keyrock, une société de marketing d'actifs numériques.

D'après Justin d'Anethan, les achats institutionnels réalisés en novembre témoignent d'un regain d'intérêt pour la classe d'actif. Le plus bas atteint il y a un an, à environ 16.000 dollars, "était probablement le creux de la vague".

Le bitcoin a progressé de plus de 150% depuis le début de l'année.

La semaine dernière, l'investisseur en bitcoins Microstrategy a déclaré avoir acheté 593 millions de dollars supplémentaires de bitcoins au cours du mois de novembre.

Les actifs risqués les actifs sensibles aux taux d'intérêt, comme l'or, ont également rebondi au cours des dernières semaines, les marchés pariant sur une baisse des taux de la Réserve fédérale début 2024.

En octobre, la Securities and Exchange Commission, le gendarme boursier américain, a déclaré qu'elle ne

ferait pas appel d'une décision de justice infirmant son refus d'approuver un ETF exposé aux cryptoactifs, faisant espérer aux marchés que des fonds similaires pourraient être autorisés prochainement.

Un ETF bitcoin pourrait permettre à des investisseurs, jusqu'ici réticents à s'exposer directement aux crypto-monnaies, d'investir sur ces actifs à travers la Bourse, ce qui amènerait une nouvelle vague de capitaux dans le secteur.

Geoff Kendrick, responsable de la recherche sur les cryptoactifs chez Standard Chartered, estime que la récente hausse du bitcoin est "principalement due aux anticipations du lancement d'un ETF bitcoin" aux États-Unis, ce qui devrait se produire au premier trimestre 2024.

La baisse des rendements des bons du Trésor contribue également à ce rebond, selon Geoff Kendrick, car le bitcoin est "l'actif de longue durée par excellence". Les investisseurs ont également salué la conclusion d'une enquête américaine de plusieurs années sur Binance, la plus grande bourse de crypto-monnaies du monde. Selon les termes de l'accord, le fondateur de Binance, Changpeng Zhao, a abandonné son poste de dirigeant du groupe après avoir plaidé coupable d'avoir enfreint les lois américaines contre le blanchiment d'argent, permettant à l'entreprise de poursuivre ses activités.

L'éther, la devise associée au réseau Ethereum, a également atteint son plus haut niveau en un an et demi lundi, à 2.274 dollars.

Le bitcoin et l'éther restent tous deux bien en deçà de leurs records, atteints en 2021, respectivement à 69.000 et 4.868 dollars.

R.E

## RISQUE DE TRAGÉDIE URBAINE EN BRÉSIL EFFONDREMENT "IMMINENT" D'UNE MINE DE SEL DANS LE NORD-EST

L'effondrement "imminent" d'une mine de sel à Maceio, dans le nord-est du Brésil, fait poindre le risque d'une immense "tragédie urbaine" selon les autorités et la population alentour a déjà été évacué.

Le maire de la capitale de l'Etat d'Alagoas Joao Henrique Caldas a fait état vendredi sur la chaîne CNN d'un danger "imminent" et de la plus "grande tragédie urbaine en cours dans le monde".

D'après des responsables de la Protection civile, les mesures préventives ont permis de mettre les habitants à l'abri, mais elles n'éviteront pas la catastrophe écologique.

Des milliers de familles ont encore été déplacées mercredi, un processus de relocalisation commencé en 2019 dès l'établissement des risques dans cette zone.

Les quartiers menacés où vivaient quelque 55.000 personnes dans plus de 14.000 bâtiments d'habitation sont vides.

La majeure partie de la mine se trouve en dessous du niveau de la mer et son effondrement risque d'avoir des effets considérables sur l'environnement.

Pour expliquer le phénomène, la Protection civile a pris l'image d'un lavabo dont on enlève soudainement la bonde: une énorme quantité de sel va en effet se déverser d'un coup dans l'eau et perturber l'écosystème marin.

Les mouvements de terrain autour de la mine ont accéléré son affaissement. Son niveau a baissé de 11,4 centimètres au cours des dernières 24 heures, toujours selon la Protection civile.

Et depuis le 21 novembre, la zone s'est enfoncée d'1,43 mètre, indique la même source.

Vue aérienne d'un terrain menacé d'effondrement, à proximité d'une mine de sel, le 1er décembre 2023 à Maceio, dans le nord-est du Brésil. La mine de sel en question, qui produit du sel gemme ou sel de roche (servant à fabriquer de l'hydroxyde de sodium et du PVC), est l'une des 35 que l'entreprise Braskem exploite à Maceio. La société a pour actionnaire majoritaire Novonor, anciennement Odebrecht. Braskem a assuré sur son site prendre "toutes les mesures possibles pour minimiser l'impact" d'un éventuel effondrement, prévoyant deux scénarios: un affaissement "graduel" ou "abrupt".

R.E

INTENSES BOMBARDEMENTS DANS LE SUD DE LA BANDE DE GHAZA

# « CE QUE J'AI VU DÉPASSE TOUT CE QU'ON PEUT IMAGINER », AFFIRME LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'UNRWA

Après des semaines de combat contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste a intensifié hier, mardi 5 décembre, son déploiement dans le sud du territoire, faisant craindre un « scénario encore plus infernal » pour les civils, selon les Nations unies.

Par Tinhinane Ait Afrah

Khan Younes, ville où ont été déplacés un grand nombre de Palestiniens du nord, est désormais la cible de l'armée sioniste. Les ONG humanitaires ne cachent plus leur désespoir face à la situation dans l'enclave palestinienne. « Un scénario encore plus infernal est sur le point de se réaliser, auquel les opérations humanitaires ne pourront peut-être pas répondre », a déclaré la Coordinatrice humanitaire de l'ONU pour les Territoires palestiniens. Des dizaines de chars, de transports de troupes et de bulldozers de l'armée sioniste sont entrés dans cette partie de Ghaza, au niveau de la grande ville de Khan Younes, proche de la frontière avec l'Égypte. L'hôpital Nasser, le plus grand de Khan Younes, a reçu hier, mardi matin, des dizaines de blessés. Plus de 15.900 Palestiniens, dont 70% de femmes et d'enfants, ont été tués dans les frappes sionistes sur Ghaza depuis le 7 octobre, a déclaré lundi 4 décembre le ministère de la Santé de la bande de Ghaza. Le nombre de blessés s'élève à plus de 42.000 Palestiniens. Les attaques dans la bande de Ghaza n'ont pas cessé au cours des dernières heures, ont rapporté des organes de presse présents sur les lieux. « Les forces d'occupation sionistes ont attaqué le camp de réfugiés de Jabalia, tentant de s'infiltrer plus profondément. Deir el-Balah, une ville située au centre du gouvernorat de la bande de Ghaza, a été largement attaquée ; un immeuble résidentiel a été complètement détruit et plus de 20 Palestiniens ont été tués. Dans le sud, les attaques contre la ville de Khan Younes se sont poursuivies depuis les premières heures de la matinée. Plus de 50 Palestiniens ont été tués et des affrontements et des échanges de tirs ont éclaté dans les zones orientales entre les combattants du Hamas et les soldats d'occupation. La majorité des habitants de la ville de Khan Younes ont fui et ont été évacués vers Rafah, qui est devenue une zone très densément peuplée et où l'aide humanitaire est très limitée. » Le Croissant rouge palestinien a affirmé hier, mardi, que des chars israéliens ont tiré sur « une zone près de deux ambulances, alors qu'elles transportaient des personnes blessées », au sud de Deir el-Balah, une ville située au sud de la ville de Gaza. Les ambulances ont été endommagées et des membres du personnel médical ont été blessés, selon le Croissant rouge palestinien. Le directeur général du ministère de la Santé à Ghaza affirme craindre « un massacre à l'hôpital Kamal Adwan, comme cela s'est produit dans les hôpitaux d'Al-Shifa et Indonésien », relate le média Al Quds. De son côté, Al Jazeera a transmis un autre des messages du ministère qui af-



firmait que « l'occupation israélienne assiège l'hôpital Kamal Adwan au nord de Ghaza avec des chars, et des tireurs d'élite tirent sur quiconque bouge ». L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) informe que 130 de ses employés ont été tués à Ghaza. « Personne n'est épargné », se désole le commissaire général de l'agence onusienne, Philippe Lazzarini. Il parle d'une « tragédie humaine dévastatrice et sans fin ». « Les choses que j'ai vues dépassent tout ce qu'on peut imaginer », a confié la présidente du CICR, Mirjana Spoljaric, s'est rendue lundi dans l'enclave. Face à l'ampleur de la catastrophe, elle a appelé d'urgence à une solution politique. J'ai visité l'hôpital européen de Ghaza et les choses que j'y ai vues dépassent tout ce que l'on peut imaginer. Ce qui m'a le plus choquée, ce sont les enfants qui souffrent de blessures atroces et qui ont perdu leurs parents. Ils n'ont plus personne pour s'occuper d'eux. Nous devons assurer la protection des civils à Ghaza. La majorité des gens ont été déplacés à plusieurs reprises. J'ai rencontré des personnes qui ont perdu des membres parce qu'ils ont dû évacuer ou n'ont pas pu être soignés. On m'a dit aujourd'hui que le nord avait perdu toute sa capacité chirurgicale. Nous ne pouvons pas nous détourner de cet échec moral qui se déroule sous les yeux de la communauté internationale. Le CICR fera tout son possible pour aider à soulager et à réduire les souffrances, mais nous ne pouvons pas le faire seuls, et il n'y a pas seulement une solution humanitaire, il doit y avoir une solution politique. Il est aujourd'hui impossible de mettre en place des zones sécurisées pour les civils, se désolent, pour leur part, les Nations unies. Il « est impossible » de met-

tre en œuvre des zones sécurisées, désignées par Israël pour que les civils de la bande de Ghaza s'y réfugient et échappent aux combats, a affirmé l'ONU hier, mardi. « Ces zones ne peuvent être ni sûres ni humanitaires lorsqu'elles sont déclarées unilatéralement » a affirmé James Elder, le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui vient de passer plusieurs jours dans le territoire palestinien, ajoutant que ces zones « ne sont pas scientifiques, elles ne sont pas rationnelles, elles ne sont pas possibles ». Un responsable de l'Organisation mondiale de la santé à Ghaza a déclaré hier, mardi, que la situation se détériorait d'heure en heure, les bombardements israéliens s'intensifiant dans le sud de l'enclave, autour des villes de Khan Younes et Rafah. « La situation empire d'heure en heure », a déclaré Richard Peeperkorn, représentant de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, aux journalistes par liaison vidéo depuis Ghaza. De son côté, l'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad al-Thani, a qualifié hier, mardi, de « honteuse » l'inaction de la communauté internationale face à la poursuite de l'agression sioniste

contre la bande de Ghaza, appelant à « un cessez-le-feu global » dans l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse qatarie, QNA. « Il est honteux pour la communauté internationale de laisser ce crime odieux se poursuivre depuis près de deux mois, avec des massacres systématiques et délibérés de civils innocents, notamment des femmes et des enfants », a-t-il déclaré à l'ouverture du 44e sommet du Conseil de Coopération du Golfe à Doha (CCG). Le Qatar, qui a joué un rôle majeur dans l'accord de trêve qui a expiré vendredi, « poursuit les efforts de médiation » et cherche à prolonger cet accord pour « alléger les souffrances » du peuple palestinien, a-t-il ajouté. « Mais les trêves ne sont pas une alternative à un cessez-le-feu global », a-t-il ajouté en appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à « prendre ses responsabilités ». Cheikh Tamim ben Hamad al-Thani a plaidé aussi pour une enquête internationale sur les « massacres » commis par l'entité sioniste dans le territoire palestinien.

T.A.A

## EN MOYENNE, UN ENFANT EST TUÉ TOUTES LES 10 MINUTES À GHAZA

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Palestine, Rik Peeperkorn, a déclaré hier, mardi, qu'en moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza.

Peeperkorn a assisté en ligne à la conférence de presse hebdomadaire du bureau des Nations unies à Genève et a fait des évaluations sur la situation à Ghaza, soumise au blocus sioniste et à d'intenses attaques.

Rappelant qu'environ 16.000

Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le 7 octobre, Peeperkorn a déclaré : « Plus de 60% des personnes tuées sont des femmes et des enfants ».

Peeperkorn a ajouté : « En moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza. En ce sens, je pense que nous sommes proches du moment le plus sombre de l'humanité. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu permanent ».

R.I

## SAHARA OCCIDENTAL DES PRISONNIERS DU GROUPE "GDEIM IZIK" EN GRÈVE DE LA FAIM DANS LES PRISONS DE L'OCCUPANT

Des prisonniers civils sahraouis du groupe "Gdeim Izik", incarcérés dans la prison locale (Ait Melloul 1) à Agadir (Maroc), entameront aujourd'hui, mercredi, une grève de la faim de 48h, indique l'agence de presse saharouie (SPS). Selon SPS qui cite la Ligue de protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines,

cette grève intervient en protestation contre la politique discriminatoire que subissent les détenus privés notamment de prise en charge médicale, du droit aux soins et de la pause quotidienne.

Les prisonniers civils sahraouis réclament également "l'amélioration des conditions de détention et revendiquent leurs

droits légitimes ainsi que l'arrêt de toutes les formes de discrimination commises à leur encontre pour des considérations purement politiques sur instructions de hautes autorités du Makhzen", ajoute la même source.

R.I

# L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE

## (347<sup>e</sup> PARTIE)

Par Miguel de Cervantes  
(1547-1616)

La femme honnête et chaste est une hermine, sa vertu est plus blanche que la neige ; celui donc qui veut qu'elle ne la perde pas, mais qu'elle la garde et la conserve précieusement, ne doit point agir avec elle comme les chasseurs avec l'hermine : qu'il se garde bien de mettre sur son passage la fange des ca-deaux et des galanteries d'amants empressés, car peut-être, et même sans peut-être, elle n'a point en elle-même assez de force et de vertu naturelle pour renverser tous ces obstacles. On doit les aplanir, et ne placer devant elle que la pureté de la vertu, que la beauté qu'enferme la bonne renommée. La femme vertueuse est comme un miroir de cristal, clair et brillant, mais qui se tache et s'obscurcit au moindre souffle qui l'atteint. Il faut en user avec la femme vertueuse comme avec les reliques, l'adorer sans la toucher ; il faut la garder comme un beau jardin rempli de roses et de

toutes sortes de fleurs, où le maître ne permet de porter ni les pas ni la main : c'est assez que les passants puissent, de loin et par une grille de fer, jouir de sa vue et de ses parfums. Finalement, je veux te citer des vers qui me reviennent à la mémoire, et que j'entendis réciter dans une comédie moderne ; ils viennent tout à point pour le sujet qui nous occupe. Un prudent vieillard conseille à un autre, père d'une jeune fille, de la tenir dans la retraite et de la garder soigneusement sous clef ; entre autres propos, il lui dit :

« La femme est fragile comme le verre ; mais il ne faut pas éprouver si elle peut se briser ou non, car tout pourrait bien arriver.

« Et comme la brisure est probable, il y aurait folie de s'exposer au péril de rompre ce qui ne peut plus se souder.

« Telle est l'opinion commune, et bien fondée en raison ; car s'il y a des Danaé dans le monde, il y a aussi des pluies d'or. »

M.D.C.(à suivre...)



## LES MILLE ET UNE NUITS (12<sup>e</sup> PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

heureux ? Ah ! mon frère, poursuivit-il en embrassant le roi de Tartarie, renonçons tous deux au monde, la bonne foi en est bannie ; s'il flatte d'un côté, il trahit de l'autre. Abandonnons nos Etats et tout l'éclat qui nous environne. Allons dans des royaumes étrangers traîner une vie obscure et cacher notre infortune.» Schahzenan n'approuvait pas cette résolution ; mais il n'osa la combattre dans l'empirement où il voyait Schahriar. « Mon frère, lui dit-il, je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre ; je suis prêt à vous suivre partout où il vous plaira ; mais promettez-moi que nous reviendrons, si nous pouvons rencontrer quelqu'un qui soit plus malheureux que nous.

— Je vous le promets, répondit le sultan ; mais je doute fort que nous trouvions personne qui le puisse être.

— Je ne suis pas de votre sentiment là-dessus, répliqua le roi de Tartarie ; peut-être même ne voyagerons-nous pas longtemps. »

A.G (à suivre...)



## LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (237<sup>e</sup> PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

Comme il y avait là une ouverture donnant dans ma grotte, je façonnai une bonne huisserie et une porte de planches que je posai dans le passage, un peu en dedans de l'entrée. Cette porte était ajustée pour ouvrir à l'intérieur. La nuit je la barrais et retirais aussi mes deux échelles ; de sorte que Vendredi n'aurait pu venir jusqu'à moi dans mon dernier retranchement sans faire, en grim pant, quelque bruit qui m'aurait immanquablement réveillé ; car ce retranchement avait alors une toiture faite de longues perches couvrant toute



ma tente, s'appuyant contre le rocher et entrelacées de branchages, en guise de lattes, chargées d'une couche très épaisse de paille de riz aussi forte que des roseaux. À la place ou au trou que j'avais laissé pour entrer ou sortir avec mon échelle, j'avais posé une sorte de trappe, qui, si elle eût été forcée à l'extérieur, ne se serait point ouverte, mais serait tombée avec un grand fracas. Quant aux armes, je les prenais toutes avec moi pendant la nuit. Mais je n'avais pas besoin de tant de précautions, car jamais homme n'eut un serviteur plus sincère, plus aimant, plus fidèle que Vendredi. Sans passions, sans obstination, sans volonté, complaisant et affectueux, son attachement pour moi était celui d'un enfant pour son père. J'ose dire qu'il aurait sacrifié sa vie pour sauver la mienne en toute occasion. La quantité de preuves qu'il m'en donna mit cela hors de doute, et je fus bientôt convaincu que pour ma sûreté il n'était pas nécessaire d'user de précautions à son égard. Ceci me donna souvent occasion d'observer, et avec étonnement, que si toutefois il avait plu à Dieu, dans sa sagesse et dans le gouvernement des œuvres de ses mains, de détacher un grand nombre de ses créatures du bon usage auquel sont applicables leurs facultés et les puissances de leur âme, il leur avait pourtant accordé les mêmes forces, la même raison, les mêmes affections, les mêmes sentiments d'amitié et d'obligeance.

D.D (à suivre...)



## INCROYABLES DESTINS

# A CAUSE D'UNE DERBOUKA

### (3<sup>e</sup> PARTIE ET FIN)

**Résumé :** Yasmine rend visite à sa cousine qui se marie bientôt pour lui annoncer qu'elle a acheté une... derbouka pour les besoins de la grande fête.

Par Kamel Aziouali

- Yasmine, maudis Satan qui t'inspire des idées aussi malsaines ! Tu es en train de te ridiculiser ! Tu es mère de deux garçons et tu te comportes comme les supporters de foot les plus mal éduqués.

- allez, descends de cette portière...

- non, je ne descendrai pas... J'ai promis à Sabah que la fête de son mariage sera mémorable et elle le sera ! Tu dis que je suis ridicule, non ! Ce n'est pas vrai... je ne fais qu'exprimer ma joie... Je suis heureuse parce que ma cousine Sabah se marie... Au fait où le caméraman du cortège ? Je lui ai dit de me filmer que je sortirai mon buste de la portière avec ma derbouka. Ah ! si jamais il ne me filme pas, il ne sera pas payé ! Sinon, pourquoi j'ai... ?

Yasmine n'a pas le temps de terminer sa phrase... Son poids et ses gesticulations étaient tels qu'ils avaient ouvert la portière sur laquelle elle était assise et elle tomba sur la route alors que la voiture roulait à quelque 70km/h. Mahmoud s'arrête en catastrophe et tout le cortège en fait autant.

Dans une des voitures du cortège, il y avait un médecin et il des-



centid pour voir en quoi il pourrait être utile.

Après avoir examiné Yasmine, il dit à son mari :

A première vue, je crois qu'elle a une fracture au bras droit mais je n'en suis pas sûr. Les radios sont nécessaires.

Yasmine s'allongea sur le siège arrière de la voiture de son mari tandis que leur fille de trois ans monta dans la voiture de ses grands-parents.

Pendant que le cortège reprenait sa route, Mahmoud et quelques proches emmenèrent Yasmine à l'hôpital le plus proche. Après plus de cinq radios, les médecins décrétèrent qu'il y avait plus de peur que de mal. Yasmine était solide et n'avait eu rien de cassé. Un vrai miracle. Mais il aurait fallu un autre miracle pour dissiper la colère et la honte de Mahmoud dont tout le monde ne parlait que de sa femme en plai-

santant : Elle est tombée de la voiture à cause d'une derbouka ! Ce miracle n'eut pas lieu et Yasmine fut répudiée. Et elle était devenue celle qui a été répudiée à cause d'une derbouka ! Yasmine avait promis à Sabah que son cortège enterait dans l'histoire et que les gens en parleraient pendant des années. De ce point de vue, elle avait eu raison ; c'est un grand succès.

K.A (FIN)

## SURPRISES DE LA VIE

# SUR UN COUP DE TÊTE

### (8<sup>e</sup> PARTIE)

**Malika, 25 ans, étouffe chez ses parents. Elle décide de passer quelques jours chez son frère aîné à Boumerdes**

Par Tania Hamadi

Au bout d'un moment, le train commença à ralentir et le jeune homme se leva, pour descendre. Elle leva alors la tête et elle le vit en train de lui sourire.

- Ici, nous sommes à Corso ...si vous allez à Boumerdes, c'est un peu plus loin !

Elle sentit comme un terrible séisme qui lui ébranla toute la poitrine. Elle promena son regard sur le quai et leurs deux regards se rencontrèrent. Dès qu'elle se rendit compte qu'il allait s'apercevoir qu'elle le regardait, elle tenta de détacher ses yeux de son visage, mais il fut plus rapide qu'elle. Il lui avait même souri, comme s'il voulait lui faire comprendre qu'ils se reverraient bientôt ! C'était du moins ce qu'elle avait pensé et cru comprendre. Mais rien ne devait être plus faux. Une demi-heure plus tard, elle se tenait devant la porte de l'appartement où habitait son frère. Elle sonna et attendit un moment. Comme la porte ne s'ouvrait pas, elle sonna une seconde fois. La porte resta désespérément close. Elle sentit soudain une porte s'ouvrir derrière elle ; elle se retourna et vit que c'était une vieille dame.

Salah et sa femme ne sont pas là, ma fille ! Inutile d'insister... Malika se mordit la lèvre inférieure. Elle aurait dû prévenir son frère avant de venir le voir.

- Ils sont absents depuis longtemps ? demanda-t-elle à la vieille voisine avec inquiétude.

- Depuis ce matin à 7h30, comme d'habitude.



- Cela veut dire qu'ils vont donc revenir ?

- Mais bien sûr ! Aux environs de 18h.

Qu'elle avait été idiote ! Elle était si fatiguée, si perturbée que toutes les idées qui lui venaient étaient complètement débilés. Pendant un très court instant, elle avait cédé à la panique parce qu'elle avait pensé que son frère et sa belle-soeur étaient absents pour plusieurs jours. Il avait fallu que la vieille dame la rassure pour qu'elle se rappelle que durant le mois de novembre, à l'exception du 1er jour, il n'y avait pas de congé précis. Yacoute enseignait dans

un lycée; elle ne pouvait donc s'absenter ! C'était une réalité d'une simplicité déconcertante, mais il fallait avoir l'esprit bien en paix pour la voir !

Il était 13h30. La vieille femme lui demanda : - Vous êtes la soeur de Yacoute ?

- Non... la soeur de Salah.

- Ah !... Je vous ai posé cette question parce que vous ressemblez un peu à Yacoute ! C'est tout...

T.H (à suivre...)

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

# CITOYENS ET SOLIDAIRES

L'Algérie célèbre, le 5 décembre de chaque année, la Journée mondiale du bénévolat en organisant diverses activités et campagnes de sensibilisation sur l'importance du bénévolat pour consacrer l'esprit de citoyenneté et de solidarité au sein de la société.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable national de la solidarité, de l'assistance et du service communautaire au sein du mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Ahmed Ramdani a rappelé que la solidarité entre les Algériens remontait à la période coloniale, soulignant le rôle important que jouait à l'époque l'Association des Oulmas musulmans pour sensibiliser les citoyens contre l'obscurantisme imposé par l'occupation française.

Ces dernières années, les jeunes ont massivement adhéré aux actions de bénévolat, a-t-il souligné, se félicitant du nombre important d'associations activant dans ce domaine, ce qui illustre, ajoute M. Ramdani, la culture d'entraide et de solidarité ancrée dans la société algérienne.

Concernant le volet bénévolat aux SMA, le responsable a précisé que son organisation comptait plus de 230.000 adhérents répartis sur 1840 groupes à travers le territoire qui collaborent avec les différents secteurs ministériels et les forces de la société civile.

Les groupes SMA mènent plusieurs actions de sensibilisation notamment contre les fléaux sociaux tel que les drogues en milieu juvénile, ainsi que d'autres actions liées à l'alphabétisation, la sécurité routière, les campagnes de reboisement et la préservation de l'environnement, a expliqué M. Ramdani.

Le même intervenant a relevé également les efforts fournis par les SMA dans l'opération d'insertion des détenus, dans le cadre de



la convention qui lie le mouvement à l'administration pénitentiaire.

De son côté, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui a salué l'adhésion permanente et continue du peuple algérien aux initiatives de bénévolat et de solidarité mettant en avant le rôle du CRA dans l'encadrement des jeunes bénévoles et sa contribution aux initiatives humanitaires.

Dans le même contexte, Mme Hamlaoui a rappelé la création de

plateformes électroniques dédiées à l'encadrement des bénévoles et des personnes en détresse, outre les plateformes relatives à la prise en charge des orphelins et au rétablissement des liens familiaux.

La même responsable a également fait état d'une application électronique que le CRA compte lancer, à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, en soutien à ces plateformes, à même de fournir des prestations permettant aux bénévoles de dé-

velopper leurs moyens et leurs capacités dans différents domaines de l'action humanitaire.

Mme Hamlaoui a rappelé les efforts du CRA, une organisation à caractère humanitaire, dans la création de passerelles de communication, pour asseoir un partenariat stratégique qui profite aux différentes catégories sociales et qui constitue un soutien essentiel aux programmes de l'action humanitaire et de bénévolat.

R.S

ILS ONT ÉTÉ L'OBJET D'UN COLLOQUE À ALGER

## LES MÉCANISMES ET LES PERSPECTIVES DU VOLONTARIAT EN ALGÉRIE

Un colloque national sur les mécanismes et les perspectives du volontariat en Algérie a été organisé à Alger par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Bureau du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en Algérie, en vue de renforcer les capacités et les connaissances des jeunes cadres du secteur dans le domaine du volontariat.

Présidant le lancement des travaux de ce colloque, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a précisé que le volontariat "renforce les valeurs morales chez les jeunes et promeut l'esprit de responsabilité et les valeurs sociales du peuple algérien", contribuant ainsi à "la cohésion sociale".

Le ministre a ajouté que le rôle de son département "consiste à encourager et à soutenir les jeunes dans les différents domaines,

notamment celui du volontariat", relevant que "l'organisation et la structuration du volontariat dans les cadres légaux et réglementaires visent à former une génération portée sur l'entraide et encline à adhérer aux politiques du volontariat".

De son côté, la cheffe du Bureau de l'UNFPA en Algérie, Faiza Bendriss, s'est félicitée des "efforts consentis par l'Etat algérien en faveur des jeunes, à travers les moyens mis à leur disposition et les opportunités qui leur sont offertes de participer au développement des projets". Des experts et spécialistes du mouvement associatif et du volontariat en Algérie ont souligné, dans leurs interventions, que la solidarité et l'entraide étaient "ancrées" dans la société algérienne, à travers des organisations traditionnelles comme "Tajmaât", "Al-azzaba" et "Touiza". Concernant les mécanismes juridiques garantissant l'exercice du

volontariat, les intervenants ont relevé que plusieurs textes juridiques en Algérie y faisaient référence, dont la Constitution du 1 novembre 2020, qui confère une "grande valeur" à la société civile et garantit le droit de créer des associations sur déclaration, outre l'encouragement par l'Etat des associations d'intérêt général, dont le volontariat est l'un des principaux mécanismes.

Ce colloque de deux jours vise à "mettre en avant les expériences pionnières en matière de volontariat et les droits et obligations des volontaires et à former les participants aux outils du volontariat à travers les thèmes proposés au débat, dont la structuration et l'organisation du volontariat, le volontariat numérique et le renforcement des capacités des cadres du secteur dans le domaine du volontariat.

R.S

PÉDIATRIE

## LANCEMENT D'UN GUIDE DE PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÜES DE L'ENFANT

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, mardi à Alger, le lancement d'un guide destiné à améliorer la prise en charge thérapeutique des enfants souffrant d'infections respiratoires aiguës, offrant ainsi un outil de travail aux praticiens.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre à laquelle ont pris part un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé, des experts, des spécialistes et des cadres du ministère de la Santé, M. Saihi a indiqué que ce guide devrait

contribuer à accompagner et orienter les professionnels de la santé pour une prise en charge optimale des enfants infectés.

Il a expliqué que ce guide, fruit d'un travail continu de plusieurs années, est destiné aux professionnels du secteur afin qu'ils puissent l'utiliser à bon escient.

Ce guide "donnera aussi de la crédibilité à notre pratique quotidienne et permettra d'ajuster les paramètres essentiels de la prise en charge des pathologies au niveau des structures de santé", a-

t-il ajouté. M. Saihi a exprimé sa volonté de généraliser ce genre d'initiatives pour englober la prévention dans d'autres pathologies.

D'autre part, le ministre a plaidé pour l'ouverture d'unités de recherche scientifique au niveau des structures de santé, lesquelles seront encadrées par des professeurs, ainsi que la réalisation d'études qui seront bénéfiques pour les étudiants en médecine.

Le ministre a également exhorté les praticiens à réaliser des travaux visant à moderniser

davantage le système sanitaire dans le but d'offrir des prestations de service de qualité au bénéfice des patients.

Il y a lieu de relever que les infections respiratoires aiguës de l'enfant se présentent en deux formes, celles dites "hautes" comme les angines, sinusites et rhinopharyngites, et celles dites "basses", dont les bronchiolites, bronchites et pneumonies.

R.S

POUR L'HISTOIRE

# LA RÉSISTANCE POPULAIRE DE LAGHOUAT NOUS RAPPELLE DES SACRIFICES AYANT DÉTRUIT L'ORGUEIL DU COLONIALISME

La commémoration de l'anniversaire des enfumades de Laghouat et la grande résistance populaire nous rappellent les sacrifices consentis par nos aïeux, qui ont détruit l'orgueil des colonisateurs français, a souligné lundi à Laghouat le ministre des moudjahidine et des ayants-droit, Laid Rebiga.

La commémoration des enfumades de Laghouat et la grande résistance populaire est un témoignage vivant des sacrifices consentis par les vaillants résistants ayant détruit l'orgueil de l'occupant français", a affirmé le ministre lors des festivités commémoratives du 171<sup>ème</sup> anniversaire des enfumades de Laghouat, (4 décembre 1852), soulignant notre attachement, par les liens de sang des martyrs, avec cette génération de résistants.

M. Rebiga a ajouté qu'à travers cette commémoration "nous rendons hommage aux sacrifices des générations passées qui se sont sacrifiées farouchement pour la défense de la patrie pour que nous vivions libres sur notre terre", ajoutant que la wilaya de Laghouat constitue une citadelle nationale et spirituelle de l'Algérie révolutionnaire et rebelle contre le joug colonial et qui a payé un lourd tribut de ses fils, Chouhada et Moudjahidine pour la liberté et l'indépendance.

La France coloniale a "recouru durant 132 ans à une guerre d'extermination odieuse et atroce usant des actes de pillage, vandalisme, génocide, incendies, et liquidation physique à l'encontre d'une population sans défense", a rappelé le ministre citant dans ce contexte les enfumades de Laghouat en 1852 (année El Khalia), un des plus odieux crimes perpétrés par le colonialisme ayant coûté la vie aux deux tiers de la population locale et des régions environnantes.

"Ces images d'atrocités et de



génocide ayant été vécues par le peuple algérien sont reproduites aujourd'hui par l'entité sioniste à l'encontre de nos frères palestiniens que nous soutenons avec honneur et fierté dans sa lutte contre les plans et visées sionistes d'occupation et de déportation", a-t-il poursuivi.

Le ministre a, à ce titre, rappelé que le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, avait dans son message à l'occasion de la Journée Internationale de solidarité avec le peuple palestinien, souligné que l'Algérie qui a payé un lourd tribut pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance et a

servi, il y a 35 ans, de cadre pour la déclaration de la création de l'Etat de Palestine, reste fidèle aux causes justes et ne ménage aucun effort à soutenir la résistance du peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne pleinement ses droits.

Le ministre des moudjahidine et des ayants-droit s'est auparavant recueilli, en compagnie des autorités locales et membres de la famille révolutionnaire, à la mémoire des Chouhada au carré de la résistance populaire de Laghouat.

Le programme commémoratif du 171<sup>ème</sup> anniversaire des enfumades de Laghouat qu'abrite l'université Ammar Thelidji, prévoit une

conférence nationale, initié en coordination avec la radio Algérie internationale, intitulée "l'extermination, doctrine de l'occupation: les scènes de l'année "El-Khalia" se reproduisent à Ghaza".

Outre cette conférence à animer par des chercheurs en histoire et universitaires, l'événement donnera lieu à l'émission d'un nouveau timbre-poste à l'occasion de la commémoration du 171<sup>ème</sup> anniversaire des enfumades de Laghouat, et d'honorer des membres de la famille révolutionnaire et des chercheurs universitaires de la wilaya.

R.C

## 7<sup>e</sup> SALON NATIONAL "AGRO SOUF" D'EL OUED PLUS DE 90 EXPOSANTS ATTENDUS

Plus de 90 exposants sont attendus pour participer à la 7<sup>ème</sup> édition du Salon national de l'agriculture saharienne "Agro Souf" prévu du 18 au 21 décembre courant à El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cet événement économique, verra la participation des opérateurs économique nationaux publics et privés qui ont joué un rôle pivot dans le développement de l'agriculture saharienne en termes d'amélioration du rendement de la production végétale et animale, a indiqué à l'APS le directeur général de l'entreprise organisatrice du salon, "El-Fahd Expo", Fayçal Houamdi.

Des organismes administratifs, banques et compagnies d'assurances, prendront part eux aussi à cette nouvelle édition pour faire connaître les facilités accordées par l'Etat aux agriculteurs en matière d'accès aux crédits bancaires et d'assurance agricole, a-t-il fait savoir.

La 7<sup>e</sup> édition du Salon sera marquée également par la participation pour la première fois de plusieurs bureaux d'études agricoles ainsi que des opérateurs étrangers (Tunisie, Italie, France) versés dans le domaine de la production de semences, fertilisants, pesticides et médicaments à usage vétérinaire, a ajouté M. Houamdi.

Le programme du salon prévoit, en outre, l'organisation en coordination avec l'Ecole supérieure d'agronomie de l'Université "Chahid Hamma Lakhdar" à El-Oued, d'une rencontre sur les cultures stratégiques, selon l'interlocuteur. Initié par l'entreprise "El-Fahd Expo" avec le concours de la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Oued, le salon national de l'agriculture saharienne a pour objectif de mettre en avant les potentialités que recèle la région et les mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets désireux d'investir dans l'agriculture saharienne, en application des directives des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance et diminuer la facture d'importation, ont souligné les organisateurs.

R.E

## DÉVELOPPEMENT DURABLE DES VILLES CÔTIÈRES UNE CARTOGRAPHIE DE VULNÉRABILITÉ DU LITTORAL NATIONAL S'IMPOSE POUR ÉVALUER LES RISQUES

Des experts ont préconisé mardi à Alger, lors d'une Journée d'étude sur le développement durable des villes côtières, l'élaboration d'une cartographie de vulnérabilité du littoral national pour prévenir des risques écologiques et assurer un développement durable.

Une cartographie de vulnérabilités du littoral est primordiale pour appréhender les différents risques, tels les érosions et les inondations, afin de promouvoir un développement résilient des villes côtières, ont souligné les experts intervenant à l'occasion de cette Journée d'étude organisée par l'Ecole nationale de l'administration (ENA) conjointement avec l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL). "Nous ne pouvons pas gérer l'espace littoral et prendre les bonnes décisions si nous ignorons ses vulnérabilités par rapport à certaines activités industrielles", souligne Samir Grimes, directeur de laboratoire de recherche au niveau de l'ENSSMAL. Dans son intervention, M. Grimes a mis en exergue la contribution des zones côtières dans le développement économique et la création d'emplois. Il a toutefois prévenu que certaines infrastructures établies au niveau de ces zones posent des risques écologiques et fragilisent les littoraux. Selon cet expert, l'évaluation des risques pour l'élaboration d'une carte de vulnérabilité aidera les pouvoirs publics à prendre les bonnes décisions en matière d'investissement, en tenant compte de l'aspect écologique et sanitaire. Abondant dans le même sens, le professeur universitaire, Azzedine Belkacem Nacer, a mis en garde contre l'urbanisation excessive des

grandes agglomérations littorales et leur extension.

Il a également alerté contre les diverses formes de pollutions notamment industrielle et plastique, qui pèsent sur la santé humaine et menacent la biodiversité marine, appelant à l'anticipation des effets des risques côtiers aggravés par le changement climatique.

A ce propos, il a fait observer que plus de 51% des unités industrielles sont localisées sur la côte, se caractérisant par une forte concentration démographique.

"Les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral qui ne représente que 4% du territoire", a-t-il rappelé, ajoutant que cette forte pression sur les zones côtières augmente "considérablement" durant la saison estivale, ce qui impose des défis supplémentaires notamment pour les infrastructures de traitement des eaux usées, de la collecte et la gestion des déchets. Pour atténuer les impacts écologiques de l'urbanisation et l'industrialisation de ces zones, l'expert plaide pour la mise en place d'un outil de veille et d'aide à la décision et à l'activation du Haut Conseil de la mer. Il a appelé aussi à "corriger les inégalités sociales entre les zones littorales urbaines et rurales en encourageant l'agrotourisme (la promotion des produits de terroir)". Au terme de cette rencontre, une convention a été signée entre les deux écoles pour promouvoir le partenariat scientifique et le partage de connaissances en matière de gestion des territoires. Le document a été paraphé par le directeur de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, et la directrice de l'ENSSMAL, Lynda Boutekrabet.

R.S

# LE TALISMAN DE MORDJANA

## (1<sup>re</sup> PARTIE)

### (UN CONTE D'ALGÉRIE)

Il fut un temps où toutes les femmes rêvaient de mettre la main sur cet objet magique qui suscitait l'amour, et faisait aimer la plus laide des femmes ! Tristesse en toutes les filles, autour d'elle, se marient, et elle, la pauvre Mordjana, les voit partir, le cœur gros. Son tour viendra-t'il un jour ?

Par Mokhtar Brinis

L'histoire est, dit-on, réelle, mais on possède peu de références historiques fiables sur le principal personnage, et il est fort possible, comme c'est souvent le cas en pareille situation, que la fiction se mêle à la réalité, pour nous fournir une belle histoire comme seuls les conteurs Algériens savent les conter !

La version rapportée est la juxtaposition d'une histoire de légende collectée, et rassemblée et de l'agrémenter avec une touche romantique.

Mordjana vivait, il y a bien longtemps, à Alger. D'autres récits la situent dans d'autres villes à une époque lointaine, celle des princes, du faste des cours, et des villes fortifiées. Elle avait une vingtaine d'années, et elle était encore célibataire. Il faut dire qu'à l'époque, les filles se mariaient très jeunes, et celles qui arrivaient à l'âge de Mordjana qui n'avaient pas trouvé d'époux étaient considérées comme de vieilles filles.

Mordjana était une fille intelligente et travailleuse et, comme



on disait à l'époque :

« Koul ssba3 beu ssan3a...  
.Chacun de ses doigts possédait un métier ».

Mordjana savait coudre, broder, cuisiner, faire la lessive, et le ménage, elle savait carder et aussi filer la laine. Un vrai trésor pour celui qui l'épouserait, mais elle avait deux défauts ! Elle était pauvre et très laide. En fait, il ne s'agissait pas de défauts, mais

qui pouvait vouloir d'une fille qui ne possédait aucune richesse, ni or ni argent, et qui était affublée d'un physique disgracieux ! Elle avait un corps maigre, une face en lame de rasoir, avec des yeux globuleux et un nez en bec de rapace.

Quand des femmes viennent à la recherche de filles à marier, les âmes charitables ne manquaient pas de leur vanter les qualités de

Mordjana :

« Elle sait tout faire cette fille, et elle travaille sans arrêt, sans jamais se fatiguer, du lever au coucher du soleil » !

Mais dès qu'elles la voient, les marieuses s'écrient :

« Ya ALLAH, qui voudrait d'un pareil laideron ? Pas même un vieillard veuf, et édenté ! Non, non, elle est trop laide » !

Toutes les filles, autour d'elle se marient, et elle, la pauvre, les voit partir le cœur gros.

Son tour viendra-t'il un jour ? Un homme, même le plus pauvre et le plus laid, la remarquera-t'il ? Elle est si bonne, et si douce, Mordjana, et elle inspire de la pitié à beaucoup de gens, mais personne ne pense à demander sa main. Sa mère ne cesse de se morfondre :

« Hélas ! Ma fille Mordjana, aurais-je le bonheur, avant de mourir, de te voir toi aussi mariée ? J'ai peur de mourir, et de te laisser seule au monde » ? Lui dit-elle.

« Mère, il y aura toujours quelqu'un qui viendra demander ma main. ALLAH Le Majestueux est avec moi » Lui répond sa fille.

« Alors, qu'ALLAH soit avec toi ma fille, fasse qu'il ne t'abandonne pas » !

« J'ai foi en lui, je ne désespère pas qu'il me donne, à moi aussi, ma part de bonheur dans ce monde » !

M.B

# HISTOIRE DE HASSIB ET DE LA REINE DES SERPENTS

## (UN CONTE UNIVERSEL)

Il y avait autrefois, au temps où les hommes étaient avisés, sages, et érudits, un brave homme, qui depuis longtemps avait espéré avoir un fils.

Par Mokhtar Brinis

Une année au plus, enfin son rêve se réalisa, il était hélas bien vieux, et tout près de la mort, avant d'être emporté vers l'au-delà, il fait venir son épouse, et lui dit :

« Vois femme je suis devenu vieux, hélas c'est maintenant qu'il me faut vous quitter toi et l'enfant qui va naître. J'ai peu de biens à lui laisser en héritage, puisse-tu l'aider au nom d'ALLAH, de lui donner le goût, et l'envie de s'instruire et d'acquérir la sagesse ».

Hassib naquit peu après la mort de son père. Respectant la volonté du défunt, sa mère accorda la plus haute importance à son éducation, et à son instruction, elle l'envoya à l'école dès l'âge de cinq ans. Mais Hassib ne ressemblait en rien à son père, à l'école il était toujours le dernier, il paraissait incapable d'apprendre un métier.

Sa mère était désespérée, et ne savait plus que faire de lui. Lorsque quelques bûcherons de ses voisins lui proposèrent de l'emmener avec eux couper les arbres de la forêt. À la grande surprise de sa mère et de tous, ce travail avait l'air de plaire à Hassib. Infatigable, il aidait à couper le bois, à le transporter, si bien que les bûcherons, fort contents de lui, lui proposèrent de travailler pour de bon avec eux.

Un jour, en pleine forêt, ils sont surpris par un orage, ils vont chercher refuge dans une grotte obscure en attendant que la pluie cesse.

Assis dans un coin, à l'écart des autres, Hassib s'amusait à donner des coups de hache dans les énormes blocs de pierre qui étaient à côté de ses pieds. Étonné par les sons creux que cela produisait, et pensant sans doute que ces pierres dissimulent quelque ouverture, il



entreprit de les déplacer, et là, il ne put retenir un cri d'effroi en découvrant juste au-dessous de lui, une sorte de niche d'où s'échappait une délicieuse odeur de miel. Il cria si fort, qu' aussitôt les bûcherons se précipitèrent étonnés.

L'un d'entre eux glissa sa main dans l'ouverture, et ses doigts s'enfoncèrent dans une substance épaisse, et poisseuse, sans aucun doute, Hassib venait de découvrir un grand bassin de miel !

Les bûcherons ne perdirent pas une minute

pour profiter de l'aubaine pour en tirer avantage. Ils coururent chez eux chercher des jarres, des bassines en cuivre, et tout ce qu'ils pouvaient trouver comme ustensiles, tandis que Hassib gardait l'entrée de la grotte, ils vont, et viennent, remplissant leurs récipients, puis ils vendirent le miel jusqu'à la dernière goutte. De simples bûcherons qu'ils étaient, ils sont devenus en quelques jours de grands riches marchands de miel.

M.B

# ESC@LES SUR LE NET



**Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.**

Page animée Par Salim Nait Ougelmim

## POURQUOI JE N'AI QU'UNE JAMBE

Ma fille n'arrêtait pas de me demander pourquoi j'avais une seule jambe ?

Elle me harcelait tellement avec la question qu'un jour j'ai été obligé de lui dire la vérité.

Je lui ai dit écoute Fatyma. Lorsque ta mère te portait en son sein, la guerre avait éclaté en Syrie. Elle était à terme et devait t'accoucher. Il n'y avait pas d'hôpital ouvert à cause des tirs. J'ai dû la porter pour l'envoyer dans un hôpital militaire. Une fois sur place, elle t'a mise au monde. Elle n'a pas eu le temps de contempler ton visage qu'un avion a bombardé un côté du centre hospitalier.

Ta mère a perdu la vie, tu as survécu car

tu étais dans une couveuse dans une autre pièce. Moi j'étais avec ta mère et c'est là que j'ai perdu ma jambe. J'ai pris mon courage à deux mains et j'ai juré de t'élever et de te chérir jusqu'à ce que je parte aussi près de ta mère ma bien aimée.

Fatyma m'a regardé dans les yeux et m'a serré très fort. Elle a prononcé cette phrase que je n'oublierai jamais: "Papa, je veux être ta jambe". J'ai fondu en larme.

Publié par Ėmsilō Gätę sur Facebook dans Club des Littéraires, le 4 décembre 2023.



## L'EMPIRE AKSOUMITE FUT L'UN DES PLUS PUISSANTS AU MONDE

Avant même que l'Empire romain ne prenne son essor, une autre grande civilisation commence à se déployer dans la Corne de l'Afrique : le Royaume d'Axoum.

Situé dans l'actuelle Érythrée, au carrefour des routes commerciales entre l'Inde et la Mer Méditerranée, Axoum devient, à partir du 1er siècle de notre ère, un acteur majeur du commerce international. Vers le 3ème siècle, le royaume se transforme peu à peu en Empire. Il frappe sa propre monnaie. Il établit son hégémonie sur le royaume de Koush en déclin.

Il étend son influence à la péninsule arabique après la conquête de l'Himyar sous le règne d'Ella Asbeha. À son apogée, au 6ème siècle l'Empire aksoumite englobe la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Djibouti, Somalie) et, en partie, le Soudan, l'Égypte et l'Arabie. Selon Mani, un théologien persan de 3ème siècle, l'Empire aksoumite est l'une des quatre grandes puissances de son époque, aux côtés de la Perse, de Rome et de la Chine. Sa richesse repose sur le commerce, la production agricole et les mines (or, fer). De magnifiques bâtiments et palais sont construits dont celui de Ta'akha Maryam, qui mesure 120 mètres sur 80. Selon la tradition, Aksoum



est également le lieu présumé où repose "l'Arche d'alliance" ainsi que la maison de la reine de Saba. En l'an 330, sous Ezana d'Aksum, l'Empire devient le deuxième état au monde, après l'Arménie (en 301), à officiellement adopter le christianisme comme religion d'État. Cela met fin à la persécution des nombreuses communautés judéo-chrétiennes déjà fortement présentes sur place. À titre de comparaison, l'Empire romain n'est officiellement chrétien qu'en l'an 380 à la suite de l'Édit de Thessalonique. Au VIIe siècle, les premiers musulmans de La Mecque fuyant la persécution des Quraychites y trouvent refuge ; l'exil des disciples de Mahomet, comme Jaafar ibn Abi Talib, est connu dans la tradition islamique comme la première Hégire (de l'arabe : hidjra, migration). Ce geste d'accueil sera le fondement de bonnes relations durables entre l'État chrétien d'Éthiopie et ses voisins musulmans. À compter du 8ème siècle, comme tous les empires, l'Aksoumite décline et finit par disparaître vers l'an 1000.

Publié sur Facebook par Amar Morsli dans Cultures et traditions universelles, le 5 décembre 2023.

## LA POÉSIE

La poésie est un genre littéraire très ancien, aux formes variées, écrites généralement en vers mais qui admettent aussi la prose, et qui privilégient l'expressivité de la forme, les mots disant plus qu'eux-mêmes par leur choix (sens et sonorités) et leur agencement (rythmes, métrique, figures de style). Sa définition se révèle difficile et varie selon les époques, au point que chaque siècle a pu lui trouver une fonction et une expression différente, à quoi s'ajoute l'approche propre à la personnalité de chaque poète.

Poésie s'écrivait jusqu'en 1878 poésie (le tréma marquait une disjonction entre les voyelles o et e). Le terme « poésie » et ses dérivés « poète », « poème » viennent du grec ancien ποιησις (poiesis), le verbe ποιεῖν (poiein) signifiant « faire, créer » : le poète est donc un créateur, un inventeur de formes expressives, ce que révèlent

aussi les termes du Moyen ge trouvère et troubadour. Le poète, héritier d'une longue tradition orale, privilégie la musicalité et le rythme, d'où, dans la plupart des textes poétiques, le recours à une forme versifiée qui confère de la densité à la langue. Le poète recherche aussi l'expressivité par le poids accordé aux mots comme par l'utilisation des figures de style et au premier chef des images et des figures d'analogie, recherchées pour leur force suggestive. La poésie s'est constamment renouvelée au cours des siècles avec des orientations différentes selon les époques, les civilisations et les individus. On peut par exemple distinguer le poète artiste soucieux d'abord de beauté formelle, le poète « lyrique » qui cultive le « chant de l'âme », le poète prophète, découvreur du monde et « voyant », ou le poète engagé, sans cependant réduire un créateur à une



étiquette simplificatrice.

Publié sur Facebook par Djene De Bobo-Dioulasso dans Club des Littéraires, le 17 novembre 2023.

## DES LEÇONS POUR AFFRONTER LA VIE



- 1- Ne prêtez pas d'argent à votre famille. Il faut le leur donner.
- 2- Ne serrez jamais la main en demeurant assis.
- 3- Arrêtez de dire aux gens plus que ce dont ils ont besoin de savoir.
- 4- Ne mangez jamais le dernier morceau de quelque chose que vous n'avez pas acheté.
- 5- Ne jetez pas votre ami sous le bus pour impressionner quelqu'un.
- 6- N'insultez jamais la cuisine lorsque vous êtes l'invité.
- 7- N'utilisez pas l'urinoir à côté d'un urinoir occupé.
- 8- Ne sortez pas votre téléphone pendant une conversation.
- 9- Ne vous attribuez jamais le mérite d'un travail que vous n'avez pas fait.
- 10- Écoutez, hochez la tête et surtout établissez un contact visuel.
- 11- Ne vous moquez pas de votre ami devant ses enfants.
- 12- Ne laissez jamais les émotions vous dominer.
- 13- Ne mendiez jamais pour une relation.
- 14- Habillez-vous bien quelle que soit l'occasion.
- 15- Ne vous en prenez jamais à un homme lorsqu'il est déjà à terre.

Publié sur Facebook par Amar Morsli dans Cultures et traditions universelles, le 5 décembre 2023.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
06:04	12:38	15:15	17:33	19:02

# LES MESURES DÉCIDÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PARTICIPENT D'UNE FORTE VOLONTÉ POLITIQUE

Des organisations représentant les journalistes algériens ont salué les mesures décidées, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des médias nationaux, sous forme d'aide indirecte, affirmant qu'elles participaient d'une volonté politique, forte et réelle, de promouvoir le secteur et de soutenir la corporation médiatique.

L'Union nationale des journalistes et professionnels de l'Information algériens (UNJIA) a indiqué que les mesures décidées par le Président Tebboune qui présidait la cérémonie de remise du Prix du Président de la République du Journaliste professionnel dans sa neuvième édition à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, "réflètent une forte et réelle volonté politique de soutenir la corporation médiatique, en lui garantissant un environnement de travail encourageant et favorable à la créativité, à l'excellence et au professionnalisme".

Elle a, également, mis en valeur la concrétisation par le président de la République "à un rythme soutenu", de la mise en œuvre de ses engagements visant la promotion du secteur médiatique dans le sens de "la prise en charge des aspirations de la presse nationale et à même de garantir la présentation de contenus et de services médiatiques qui répondent aux besoins et aux attentes de l'opinion publique et soient adaptés aux enjeux et défis de l'Algérie nouvelle".

Ces mesures, précise l'UNJIA, "s'ajoutent à l'ensemble des acquis dont a été doté le secteur ces dernières années, grâce au parachèvement de son système législatif avec la promulgation de la loi organique relative à l'Information, ainsi que les lois sur la presse écrite et électronique et l'activité audiovisuelle", des lois qui prévoient des



mesures incitatives et des facilitations inédites. L'UNJIA s'est, en outre, félicité de la décision du président de la République portant élaboration d'une étude pour la relance du Fonds d'aide à la presse, soulignant que la corporation médiatique "fonde de grands espoirs dans ce fonds pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des journalistes et promouvoir le système de formation médiatique". De son côté, l'Association des journalistes d'Alger (AJA) a salué les décisions du président de la République, qu'elle a qualifiées d'"acquis supplémentaires à même d'améliorer les conditions de travail des journalistes et promouvoir le paysage médiatique" et de "pas importants

pour la promotion du secteur médiatique".

L'AJA a expliqué que le président de la République avait placé la question de la consécration des libertés en tête des "priorités de l'Etat", soulignant que cela se manifestait à travers "l'intérêt accordé au secteur des médias et à la profession de journaliste, ce qui est reflété par la Constitution de 2020, les réformes juridiques, le renforcement des structures institutionnelles et la formation des ressources humaines".

La Fédération nationale de l'information et de la communication (FNIC), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a affirmé sa disponibilité à travailler

avec les autorités publiques pour mettre en œuvre ces mesures qui traduisent "l'engagement du président de la République et son suivi minutieux de la situation du secteur médiatique, comme pour tous les autres secteurs".

Elle a estimé que les mesures adoptées par le président Tebboune visaient avant tout à "promouvoir le travail médiatique national et à lui permettre de concurrencer les médias étrangers, face aux campagnes douteuses ciblant l'Algérie", en plus de "préserver les emplois des affiliés au secteur de la presse et des médias".

A rappeler que parmi les mesures décidées, dimanche, par le président de la République, "la révision à la baisse des tarifs d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Service (APS) au profit des médias nationaux et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le taux et mesures y afférentes devant être fixés dans le projet de loi de finances complémentaire", "une réduction de 33% à 36%, des tarifs d'hébergement des sites électroniques auprès d'Algérie Télécom (AT), parallèlement à l'augmentation de sa capacité, outre la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse".

Le président de la République avait, également, décidé de baptiser les centres des médias au niveau des stades, de noms de journalistes sportifs, et de réduire les prix des billets d'avion d'Air Algérie au profit des journalistes sportifs chargés de la couverture des compétitions africaines.

Le Président Tebboune avait décidé, en outre, de charger le ministre de la Communication et la Direction de la Communication à la Présidence de la République, d'élaborer "une étude pour la relance du Fonds d'aide à la presse" et "une approche pour réguler le marché publicitaire".

R.A

## A LA FAVEUR DES RÉVISIONS PÉRIODIQUES MENÉES DEPUIS 2021

### CHARFI AFFIRME UNE "PARFAITE MAITRISE" DU FICHER ÉLECTORAL

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a affirmé mardi à Médéa, une "parfaite maîtrise" du fichier électoral à la faveur des révisions périodiques menées depuis 2021.

Il a assuré que de "grands efforts" ont été entrepris pour aboutir à la "maîtrise parfaite" du fichier électoral qui devrait "renforcer davantage la crédibilité et insuffler une plus grande transparence" des prochains rendez-vous électoraux.

"La consistance du fichier électoral a toujours été au centre des critiques et des reproches exprimés par les parties prenantes aux élections, et dans le souci de garantir une plus grande transparence aux élections et leur crédibilité, nous avons apporté les correctifs nécessaires à travers l'assainissement des listes des personnes inscrites à ce fichier", a déclaré M. Charfi.

Il a indiqué, dans ce contexte, que la numérisation des opérations d'inscription et la promulgation de textes réglementaires régissant ces opérations "a permis d'éliminer près d'un million de doubles inscriptions entre 2021 et 2023".

"La maîtrise du fichier électoral va

renforcer, non seulement, la crédibilité des prochains scrutins, mais assurer également la sécurité de ces derniers et protéger le choix des électeurs", a-t-il ajouté, soulignant que "la Constitution de 2020 consacre le principe de sacralité du libre choix des électeurs".

Pour sa part, le conseiller juridique au niveau de l'ANIE, Hamid Bouhadi, a évoqué le volet relatif au déroulement de la révision ordinaire des listes électorales entamée le 5 novembre et qui s'achève ce mardi 5 décembre.

Il a révélé que "plus de 960 mille personnes ont été éliminées des listes électorales au cours de la période 2021 jusqu'à 2023, dont 650 mille personnes pour double inscription sur le fichier électoral et 312 mille personnes pour décès".

Les résultats préliminaires de cette dernière révision présentés par ce responsable fait mention de l'élimination de plus de 340 mille personnes pour double inscription et 412 mille nouveaux inscrits.

Selon M. Bouhadi, le corps électoral est estimé, à la clôture de l'opération de révision, à 23.240.286 électeurs.

RA

## DROITS DE L'HOMME

### LA RAPPORTEUSE SPÉCIALE DE L'ONU SALUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor, a qualifié, mardi, sa visite en Algérie de "fructueuse", tout en saluant le gouvernement pour ses efforts pour faciliter cette visite.

"Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement le gouvernement pour son invitation et pour les efforts extraordinaires qui ont été déployés pour faciliter une visite fructueuse", a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle a présenté un aperçu sur le rapport qu'elle soumettra au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en mars 2025.

"En m'invitant à effectuer une visite, le gouvernement algérien prouve clairement qu'il est prêt à s'engager comme il se doit sur les questions relatives aux défenseurs des droits de l'homme", a-t-elle relevé, faisant observer qu'il "aurait été beaucoup plus facile de ne pas répondre à ma demande, comme l'ont fait d'autres Etats".

Rappelant que l'Algérie siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Mme Lawlor a fait savoir qu'au cours de sa visite de 10 jours en Algérie (du 25 novembre au 5 décembre), elle a rencontré des membres du gouvernement, des fonctionnaires et des représentants de la

société civile et s'est déplacée dans plusieurs wilayas du pays.

"Le nombre de réunions de haut niveau qui m'ont été accordées témoigne de l'engagement du gouvernement algérien à s'engager sérieusement avec les procédures spéciales des Nations Unies et à œuvrer pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme", a-t-elle souligné, relevant que "la grande majorité de ces réunions se sont déroulées dans une atmosphère de respect mutuel et d'engagement constructif".

Par ailleurs, et à une question sur le génocide perpétré par l'armée sioniste à Gaza, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, s'est dite "émue", tout en qualifiant ce qui se passe à Gaza de "douloureux" et de "génocide généralisé".

Mme Lawlor a indiqué qu'elle "condamne" ce que l'armée sioniste commet "contre les innocents et tous les enfants brûlés", soulignant avoir appelé à "un cessez-le-feu".

Elle a également soutenu la suggestion de "réformer la composante du Conseil de sécurité de l'ONU", relevant que "les membres permanents du Conseil se sont opposés à cette réforme de peur de perdre leur droit de veto".

R.A